EN vertu d'un ordre de la Cour de Parroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 29 novembre dernier, à la requête de L. Ferrand, fils, syndic des créanciers de Jn. Fleming, il sera vendu, Lundi 16 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes abandonnées par ledit débiteur à ses créanciers, savoir :

1. WAYMA, mulâtre d'environ 27 ans, et sa compagne GUINNY, griffonne, d'environ 24 ans, et leur enfant William, de 5 ans.

Conditions : Les 3 esclaves susnommés seront vendus ensemble, à 2 ans de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.

2. UNE HABITATION située dans la paroisse d'Iberville, rive droite du fleuve, distance de 30 lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant 8 arpens de face, sur environ 980 arpens de superficie avec une double concession incomplète, établie en cacoterie avec machine à vapeur, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus 14 Chevaux, 7 Charrues et un Diable, Pioches, Haches, Haches, 5 Chevaux, 8 paires de Bœufs, 2 Vaches à lait et autres objets de 29 mois.

3. Il a de plus sur la plantation une étendue de 150 arpens de terre, cultivée, propre pour la culture du coton, [illegible] de Bœufs et autres objets.

[illegible]

Conditions : 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez O. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 15 janv

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 29 novembre dernier, à la requête de L. Ferrand, fils, syndic des créanciers de Jn. Fleming, il sera vendu, Lundi 16 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes abandonnées par ledit débiteur à ses créanciers, savoir :

1. WAYMA, mulâtre d'environ 27 ans, et sa compagne GUINNY, griffonne, d'environ 24 ans, et leur enfant William, de 5 ans.

Conditions : Les 3 esclaves susnommés seront vendus ensemble, à 2 ans de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.

2. UNE HABITATION située dans la paroisse d'Iberville, rive droite du fleuve, distance de 30 lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant 8 arpens de face, sur environ 980 arpens de superficie avec une double concession incomplète, établie en cacoterie avec machine à vapeur, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus 14 Chevaux, 7 Charrues et un Diable, Pioches, Haches, 5 Chevaux, 8 paires de Bœufs, 2 Vaches à lait et autres objets de 29 moutons